



Mise en valeur de l'Eyrieux et de ses affluents
Syndicat EYRIEUX - CLAIR

1, Rue de la Pize – 07160 LE CHEYLARD – Tél : 04 75 29 44 18 – Fax : 04 75 29 36 97
adresse e-mail : Eyrieux.Claire@inforoutes-ardeche.fr - site internet : www.eyrieux-clair.fr

Comité Syndical du 18 février 2019

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2019

Article 107 de la Loi n° 2015-991 du 7 Août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République

Rappel des missions et compétences du Syndicat :

- Gestion de la rivière depuis sa création en 1997 par la mise en œuvre des actions du contrat de rivière
- Gestion du Service public d'assainissement non collectif depuis mars 2011

Depuis la signature du 2^{ème} contrat de rivière en Octobre 2014, le Syndicat poursuit la mise en œuvre de ses actions avec pour objectifs : l'amélioration de la qualité des eaux des rivières, la restauration et la préservation des milieux aquatiques, l'amélioration de la gestion quantitative de la ressource et favoriser les économies d'eau, et le renforcement des mesures de prévention des risques naturels.

Depuis Juin 2017, le Syndicat est coordonnateur d'un groupement de commandes pour le pilotage de l'étude d'assistance pour l'organisation de la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations). Les membres de ce groupement sont indiqués ci-dessous :

CC DRAGA, CC RHONE CRUSSOL, CC VAL'Eyrieux, CA Privas Centre Ardèche, CC Ardèche Rhône Coiron, CC Berg et Coiron, CC du Rhône aux gorges de l'Ardèche.

La CC Montagne d'Ardèche a intégré ce groupement en 2018.

Évolution des moyens humains au Syndicat

Pas de modification du personnel qui reste au nombre de 7

L'équipe technique du service rivière : Une Chargée de mission coordination rivière (Ingénieur territoriale), une chargée de mission rivière et Communication (agent en CDI) et un Technicien de rivière (Technicien principal de 2^{ème} Classe).

Le Service SPANC : deux agents : un Technicien ANC (technicien principal de 2^{ème} classe) et une technicienne ANC (agent en CDD), embauchée le 02/11/2017 et dont le contrat a été renouvelé pour un an.

Le Service Administratif : une Secrétaire chargée de la gestion administrative, financière et gestion des carrières (Rédacteur territorial) et une Secrétaire à temps non complet (30 h - Adjoint administratif principal de 2^{ème} Classe) pour épauler l'équipe du Syndicat et notamment pour 30 heures par mois, le SPANC.



Mise en valeur de l'Eyrieux et de ses affluents

Syndicat EYRIEUX - CLAIR

1, Rue de la Pize – 07160 LE CHEYLARD – Tél : 04 75 29 44 18 – Fax : 04 75 29 36 97
 adresse e-mail Eyrieux.Claire@inforoutes-ardeche.fr - site internet : www.eyrieux-clair.fr

BUDGET GENERAL RIVIERE

Présentation des chiffres du compte administratif 2018 :

Fonctionnement				RECETTES			
DEPENSES				RECETTES			
Chapitres	Désignation	Total Budget	Réalisé	Chapitres	Désignation	Total Budget	Réalisé
011	Charges à caractère général	556 511,00	236 551,27	013	Atténuations de charges	750,00	1 035,03
012	Charges de personnel et frais assimilés	311 889,00	281 040,33	70	Produits des services, domaine et ventes diverses	84 848,00	76 793,58
65	Autres charges de gestion courante	24 700,00	22 288,41	74	Dotations, subventions et participations	748 684,00	473 234,11
022	Dépenses Imprévues	11 740,29	0,00	002	Excédent de fonctionnement reporté	76 696,00	76 696,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 815,14	8 815,14	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 677,43	2 175,43
	Total	913 655,43	548 695,15		Total Général	913 655,43	629 934,15
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		548 695,15		TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		629 934,15	
		Excédent fonctionnement				81 239,00	
Investissement				RECETTES			
DEPENSE				RECETTES			
Chapitres	Désignation	Total Budget	Réalisé	Chapitres	Désignation	Total Budget	Réalisé
20	Immobilisations incorporelles	13 720,10	0,00	10	Dotations, fonds divers et réserves	3 669,00	3 572,00
21	Immobilisations corporelles	55 078,00	0,00	13	Subventions d'investissement reçues	23 218,00	10 497,00
020	Dépenses imprévues	4 722,36	0,00	001	Excédent d'investissement reporté	40 495,75	40 495,75
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 677,43	2 175,43	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 815,14	8 815,14
	Total Général	76 197,89	2 175,43		Total Général	76 197,89	63 379,89
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		2 175,43		TOTAL RECETTES INVESTISSEMENTS		63 379,89	
		Excédent investissement				61 204,46	

Résultats 2018

Investissement :	61 204,46
Fonctionnement :	81 239,00
Excédent global :	142 443,46

Programmation des actions pour 2019 – plans de financement des projets (voir tableau détail des actions de fonctionnement – Annexe Page 7)

Travaux dragage Beauchastel :

Dans le cadre de l'ICPE obtenu en 2007 pour le dragage d'entretien du lit mineur de l'Eyrieux à Beauchastel, et suite aux souhaits exprimés par le Maire de la Commune de Beauchastel, Alain VALLA, il est prévu de renouveler l'opération de dragage des matériaux.

Ce doit être une opération « blanche » qui se traduira par l'inscription au BP 2019 d'une somme prévisionnelle de 50 000 € en dépenses et en recettes. (Coût des travaux compensé par le rachat des matériaux). Ce montant doit être affiné.

INVESTISSEMENTS à PRÉVOIR AU BP 2019 MONTANTS TTC

Prévisions investissement hors opérations

Un ajustement des dépenses doit être effectué à hauteur des recettes capitalisées (comprenant l'excédent de 40 495,75 €) afin d'équilibrer la section investissement en dépenses hors opération.

Globalement, les montants seront répartis sur les chapitres suivants :

020 - Dépenses imprévues	5 300,02 €
20 – immobilisations incorporelles	9 000,00 €
21 – immobilisations corporelles	42 000,00 €
(Mobilier, informatique, installation panneaux)	



Mise en valeur de l'Eyrieux et de ses affluents
Syndicat EYRIEUX - CLAIR

1, Rue de la Pize – 07160 LE CHEYLARD – Tél : 04 75 29 44 18 – Fax : 04 75 29 36 97
adresse e-mail : Eyrieux.Claire@inforoutes-ardeche.fr - site internet : www.eyrieux-clair.fr

L'opération 10001 concerne les investissements liés aux postes subventionnés (ordinateurs, véhicule, mobilier...).

Réalisés 2018 en dépenses : aucune dépense

(Réalizations 2014, 2015, 2016 et 2017 : HT 20 996.12 € soit TTC 25 195.33 €)

Recettes perçues de l'Agence de l'Eau en 2018 : 10 497 € en investissement.

L'amortissement de cette subvention sur 5 ans permettra de renflouer progressivement le budget fonctionnement, dès 2019 à raison de 2099 euros par an.

Pour 2019 les amortissements de subvention d'équipement s'élèvent à :

Dépenses d'ordre : 4 274.83 € Recettes d'ordre : 4 274.83 €

PREVISIONS OPERATIONS 2019 :

Opération n°10006 - C236 Sentier du Colin

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Prévisions
2128 – installation panneaux, aménagement sentier	2 500 €
2188 – Panneaux interprétation – Balisage	11 055 €
Total dépenses	13 555 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Prévisions
1312 – Région Auvergne Rhône-Alpes	6 470 €
1318 – Agence de l'Eau RMC	2 680 €
Total Recettes	9 150 €

Opération n°10007 - C235 Sentier du Talaron

Coût global estimé : 60 000 €

Programmation 2019

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Prévisions
2128 – installation panneaux, aménagement sentier	17 976 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Prévisions
1312 – Région Auvergne Rhône-Alpes	14 380 €
Total Recettes	14 380 €

Avec les opérations d'ordre en dépenses et en recettes, (amortissements) le total du budget investissement 2019 s'élèvera à 92 105.85 €, excédent à reporter inclus, d'un montant de 61 204.46 €.

CHARGES DE PERSONNEL

Il sera tenu compte des évolutions statutaires et sociales, (Urssaf vieillesse, CSG, CNRACL...), et du paiement des jours accumulés sur les CET (compte épargne temps) pour les agents le souhaitant.



Mise en valeur de l'Eyrieux et de ses affluents

Syndicat EYRIEUX - CLAIR

1, Rue de la Pize – 07160 LE CHEYLARD – Tél : 04 75 29 44 18 – Fax : 04 75 29 36 97
adresse e-mail : Eyrieux.Claire@inforoutes-ardeche.fr - site internet : www.eyrieux-clair.fr

D'autre part, l'instauration du RIFSEEP, (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) était prévue en 2018. Mais les arrêtés relatifs aux cadres d'emploi des Techniciens territoriaux et des Ingénieurs ont encore été reporté à 2020.

Néanmoins, Le RIFSEEP pourrait être mis en place dans un premier temps pour les cadres d'emplois relevant de la filière administrative, notamment pour les rédacteurs territoriaux et les adjoints administratifs.

Il est rappelé que ce nouveau régime marque une réorientation sur la fonction exercée et la valeur professionnelle plutôt que sur le résultat. Chaque collectivité doit mettre en œuvre ce nouveau régime indemnitaire dans les filières et cadres d'emploi concernés.

Le syndicat devra mener une réflexion globale sur l'ensemble des postes et des agents afin de garantir la cohérence de son nouveau régime indemnitaire.

Le projet instaurant le RIFSEEP sera soumis pour avis au comité technique, et ensuite pour validation en Comité Syndical.

Les postes subventionnés sur le budget rivière :

Chargée de mission Coordination rivière, Technicien de rivière, Chargée de mission rivière.

Les demandes de subvention ont été déposées fin décembre 2018, auprès de l'Agence de l'Eau pour les trois postes permanents, et auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes pour deux postes (le technicien de rivière n'étant plus subventionné par la Région), pour un montant global prévisionnel de : 188 661 €, incluant les salaires et les frais de fonctionnement des postes. Ils sont subventionnés à hauteur de :

- Agence de l'Eau RMC :	88 417 € (45.80 %)
- Région Auvergne Rhône Alpes :	33 381 € (17.29%)
- Part d'autofinancement	71 262 € (36.91%)

Les frais de personnel affectés au SPANC prévus au BP 2019 :

Frais de secrétariat :	9 466 €
Charges de personnel :	70 200 €
Charges sociales :	2 770 €
Total :	82 436 € (comptabilisé en dépenses et recette remboursement par le SPANC)

Le Budget rivière n'a pas d'emprunt.

Le montant prévisionnel total (Dépenses/recettes) du Budget fonctionnement 2019 s'élève à :
- 883 107.83 € sous réserves de modifications issues du débat d'orientations budgétaires

L'excédent de fonctionnement de 2018 s'élève avec le report de 2017 à 81 239 €.

Cette année encore, le montant des participations communales restera à 150 000 €.
Ce montant n'a pas bougé depuis 2013.

Ci-après :

Tableau évolution des participations communales

1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
102115	112987	111886	123067	131808	137371	147371	166436	159376	159089	153000	153086	150073	150034	150000	150000

2015	2016	2017	2018	2019
150000	150000	150000	150000	150000



Mise en valeur de l'Eyrieux et de ses affluents

Syndicat EYRIEUX - CLAIR

1, Rue de la Pize – 07160 LE CHEYLARD – Tél : 04 75 29 44 18 – Fax : 04 75 29 36 97
 adresse e-mail : Eyrieux.Claire@inforoutes-ardeche.fr - site internet : www.eyrieux-clair.fr

BUDGET SPANC

Le service assainissement non collectif (SPANC) fonctionne depuis mars 2011. C'est un budget autonome et les dépenses sont exclusivement financées par les redevances des usagers et les subventions de l'Agence de l'eau RMC. Il a été établi sur une périodicité de 8 ans.

Le personnel du SPANC :

2 techniciens en poste. (Nouvelle embauche en CDD, le 02/11/2017, renouvelé pour un an)
 Une secrétaire consacre une partie de ses heures à des tâches administratives pour épauler les techniciens SPANC. (Organisation des rendez-vous, envoi des courriers, relances téléphoniques, enregistrement des factures)

Présentation des chiffres du compte administratif 2018 :

Fonctionnement				RECETTES			
DEPENSES				RECETTES			
Chapitre	Désignation	Total Budget	Réalisé	Chapitres	Désignation	Total Budget	Réalisé
011	Charges à caractère général	15 010,00	9 497,38	70	Redevances d'assainissement n	93 160,00	104 825,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	84 848,00	77 203,58	74	Subventions d'exploitation	1 984,00	1 984,00
65	Autres charges de gestion courante	438,00	0,00	77	Produits exceptionnels	0,00	424,03
66	Charges financières	1 200,00	300,84	002	Excédent de fonctionnement re	7 888,22	7 888,22
67	Charges exceptionnelles	137,00	137,00				
022	Dépenses imprévues	1 399,22	0,00				
	Total Général	103 032,22	87 138,80		Total Général	103 032,22	115 121,25
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT			87 138,80	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT			115 121,25
Excédent fonctionnement 2018						27 982,45	
Investissement				RECETTES			
DEPENSES				RECETTES			
Chapitres	Désignation	Total Budget	Réalisé	Chapitres	Désignation	Total Budget	Réalisé
020	Dépenses imprévues			001	Excédent d'investissement reporté	1 405,00	1 405,00
20	Immobilisations incorporelles						
21	Immobilisations corporelles	1 405,00	378,10				
	Total Général	1 405,00	378,10		Total Général	1 405,00	1 405,00
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT			378,10	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT			1405
Excédent d'investissement 2018						1 026,90	

Résultats 2018

Investissements :	1 026,90
Fonctionnement :	27 982,45
Excédent global :	29 009,35

Le résultat est excédentaire pour la 2^{ème} fois. Cela s'explique d'une part, par la maîtrise des charges générales et salariales et d'autre part, par le rythme soutenu de la réalisation des contrôles par les techniciens :

En 2018, les techniciens SPANC ont effectué 743 contrôles. (532 en 2017)

Répartition de ces contrôles :

- 538 diagnostics de l'existant
- 65 contrôles pour ventes
- 71 contrôles de conception
- 69 contrôles de bonne exécution

Depuis 2011 : 3342 contrôles ont été effectués. Il reste approximativement 2000 contrôles à réaliser.



Mise en valeur de l'Eyrieux et de ses affluents
Syndicat EYRIEUX - CLAIR

1, Rue de la Pize – 07160 LE CHEYLARD – Tél : 04 75 29 44 18 – Fax : 04 75 29 36 97
adresse e-mail : Eyrieux.Clair@inforoutes-ardeche.fr - site internet : www.eyrieux-clair.fr

Il n'y a plus d'emprunt, le dernier remboursement ayant été effectué en 2016.

Afin de pallier au différé de paiement des redevances, une ligne de trésorerie est souscrite chaque année.

La ligne de trésorerie de l'année 2018 accordée à hauteur de 50 000 € a été utilisée à hauteur de 20 000 €, montant remboursé le 16 octobre 2018.

Une nouvelle ligne de trésorerie a été demandée et accordée par la Caisse d'Épargne pour un montant de 50 000 €.

Le véhicule Kangoo ayant été accidenté est économiquement irréparable, il est prévu de racheter un véhicule d'occasion.

Un renouvellement du matériel informatique et des logiciels sont à envisager, ainsi que du mobilier.

Afin de prévoir les crédits nécessaires, un virement de la section fonctionnement (023) vers la section investissement (021) sera inscrit au budget 2019.

Enfin, des dotations aux provisions pour créances douteuses doivent être inscrites au BP 2019 en dépenses et en recettes pour un montant de 5036 euros. N-2 (redevances non recouvrées jusqu'au 31/12/2017) Il s'agit d'écritures d'ordres.

(la constitution de provisions comptables est une dépense obligatoire dans le cadre de la sincérité budgétaire, de la transparence des comptes et la fiabilité des résultats de fonctionnement)

Compte-tenu de ces éléments, les prévisions 2019 pourront s'établir comme suit :

Le montant du budget fonctionnement pour 2019 s'élèvera à 128 018.45 € en dépenses et en recettes (excédent 2018 de 27 982.45 € inclus).

Dont Charges à caractère général : 17 320 €

Dont Charges de personnel et frais assimilés : 82 436 €

Dont Créances admises en non-valeur : 438 € (à valider par délibération)

Dont Charges financières, intérêts ligne de trésorerie : 1 200 €

Dépenses d'ordres :

Virement section investissement : 14 000 €

Amortissement : 378.10 €

Dotations provisions : 5 036 €

Dépenses imprévues : 7 210.35 €

Les recettes de fonctionnement se répartissent à raison de 95 000 € de redevances, de 5 036 € de reprise sur provision et de 27 982.45 € d'excédent reporté.

Le montant du budget investissement pour 2019 en dépenses et en recettes (excédent inclus de 1 026.90 €) s'élèvera à 15 405 € :

Dont prévisions en dépenses :

Immobilisations incorporelles : 1 000 €

Immobilisations corporelles (dont véhicule) : 13 250 €

Dépenses imprévues : 1 155 €

	DEPENSES					RECETTES									
	Article	AU BP	Restes à réaliser	% SUB	Montant	7478 AGENCE	% SUB	Montant	7472 REGION	% SUB	Montant	7473 Conseil Dépt	%	Part syndicat Année 2019	%
B121 Restauration Rivières Report 2016 : Talaron, Glo, Boyon, Turzon															
Report 2017 :Aygueneyre Phase 1 et Saliouse 2 Nettoyage berges/Interventions ponctuelles	6152104		8 407	30%	27173	8 152	30%	27173	8 152	20%	27173	5 435		1681,40	20%
Programme 2018 : Eysse, Dunière, Aurance, interventions ponctuelles Tremplin	6152104 :	68 000		30%	68 000	20 400	37%	68 000	25 160	13%	68 000	8 840		13 600	20%
Programme 2019/2020 : 95 000 € Travaux Eyrieux Hiver, programme 2019	6152104	40 000		30%	40 000	12 000	37%	40 000	14 800	13%	40 000	5 200		8 000	20%
B112 Continuité : Seuils guerrier et Murat	6152101	13 000		40%	13000	5 200	40%	13000	5 200	0%		0		2 600	20%
B122 Opération pilote Renouée du Japon	6152105	40 000		30%	40000	12 000	50%	40000	20 000					8 000	20%
B123 Etude Espace de Bon Fonctionnement : 60 000 € Programme 2019	61715	30 000		50%	30000	15 000	30%	30000	9 000					6 000	20%
B1 PPGRE	6177		8 160	50%	23940	11 970	20%	avance versée déduite	3 388	10%	23940	2 394		1 632	20%
Etude GEMAPI	61716		47 730	80%	109890	87 912								0	EPCI 15789 € avec rembt frais gestion
						Restes à encaisser 2019			39 912						
C22 Profils de baignade	61718												Reste à encaisser	3 869	0%
B114A Stratégie ZH															
Concours prairies humides	617191	7 300					80%	7300	5840					1 460	20%
Etude caractérisation ZH	617192	14 000		50%	14000	7 000	30%	14000	4200					2 800	20%
Inventaire ZH Boisées	617194	24 600		50%	24600	12 300	30%	Avance versée déduite	5904					6 396	20%
C1.4 ETUDE BILAN 240 000€ PROGRAMMATION 2019	617193	100 000		50%	100000	50 000	30%	100000	30000					20 000	20%
Animation CREN	6228	1 500												1 500	100%
Travaux dragage Beauchastel	Etude et Travaux	75 000											Vente matériaux	75 000	0
COMMUNICATION 2018						Restes à encaisser 2017		Restes à encaisser 2017	4344		Restes à encaisser 2017	1 447			

	DEPENSES				RECETTES												
	Article	AU BP	Restes à réaliser	% SUB	Montant	7478 AGENCE	% SUB	Montant	7472 REGION	% SUB	Montant	7473 Conseil Dépt	%		Part syndicat Année 2019	%	
Petit matériel	60632																
Journal Eyrieux n° 17	6237 et 62611		11 817	40%	17 419	6 968	40%	17 419	6 968						3 484	20%	
Sensibilisation élus	6247 et 6257																
Animations scolaires	6228																
COMMUNICATION 2019																	
Coût de l'action : 29 250 €																	
Programme 2019		18 550		40%	18 550	7 420	40%	18 550	7 420						3 710	20%	
Festival de l'eau																	
Journal Site internet																	
Concours prairies humides																	
Zéro phyto Restes à réaliser	6228		7 816	80%	17 000	13 600									1 563	20%	
C23 Sentier du Talaron AMO pour plan d'interprétation	62261		2 928	30%	5 760	1 728	40%	5 760	2 304						1 728	30%	
Labellisation cours d'eau	6257		700												700	100%	
RECETTES																	
					Article	7478 AGENCE		Article	7472 REGION		Article	7473 Conseil Général		747412 Collectivitéspr ofils de baignade	747411 Part. GEMAPI Coll.adhér.	74748 Part. GEMAPI Coll.non adh.	
B19 - POSTE CHARGEE MISSION COORDINATION RIVIERE					Article	Montant		Article	Montant		Article						
POSTE CHARGEE MISSION RIVIERE																	
POSTE TECHNICIEN DE RIVIERE																	
TOTAL GENERAL ACTIONS + POSTES					7478	310 442		7472	203 525		7473	30 684		3 869	9 454	6 335	
TOTAL GENERAL RECETTES	AGENCE	310 442					REGION	203 525	Dept 07	30 684			3 869	9 454	6 335		